



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 février 2020

En exercice : 18  
Membres  
Présents(s) : 13  
Pouvoir(s) : 2  
Absent(s) : 5

Le dix-sept février deux mille vingt, à 19:30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

### **Les membres présents en séance :**

Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Bertrand POUSSIERRE

### **Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Crescent MARAULT à Christiane LEPEIRE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX

### **Le ou les membres absent(s) :**

Crescent MARAULT, Philippe THOMAS, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Guy CASSAN, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance :** Michel DUCROUX

Après appel des conseillers présents, Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir procéder à l'inscription à l'ordre du jour d'un point relatif à la vente de l'immeuble « le châlet », propriété de la commune.

Le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2020 a été lu, adopté et signé par les membres présents à cette séance.

## **AFFAIRES GENERALES**

### **- Vente de l'immeuble « le châlet »:**

Madame le Maire fait présentation de l'avis des Domaines relatif à la vente à la société « Mon Logis » de l'immeuble « le châlet » situé parcelle AC 98, une bande de terrain, parcelle AC 247, faisant le tour de cette propriété, ainsi qu'un terrain à bâtir, parcelle AC 248, situé dans le prolongement de la face nord dudit immeuble.

L'avis des domaines fixe son estimation à 87 000 euros pour la parcelle AC 248, et à 257 000 euros pour l'immeuble et la bande de terrain (respectivement parcelle AC 98, AC 247). Le montant total de la vente s'élèverait à 344 000 euros.

**Le Conseil prend acte.**

**- Motion de soutien au maintien du centre 15 dans le département de l'Yonne :**

Madame le Maire fait lecture de la motion de soutien du conseil communautaire du 13 février 2020 au maintien du centre 15 dans le département de l'Yonne.

Il est rappelé que le département a également adopté une motion en ce sens, et il est proposé aux conseillers de se prononcer sur l'adoption d'une délibération de principe à ce sujet.

**Accord à l'unanimité**

**- Définitions des tarifs et des conditions de location du centre socio culturel :**

Madame le Maire fait présentation du nouveau tableau définissant les tarifs de location des salles du centre socio culturel :

<b>LOCATION DES SALLES COMMUNALES</b>				
<b>CENTRE SOCIO CULTUREL</b>				
	<b>Période</b>	<b>Tarif baulchois</b>	<b>Tarif extérieurs</b>	<b>Arrhes de réservation</b>
<b>Grande Salle</b>	½ journée (semaine)	200 €	260 €	45 €
	Journée (weekend) *	350 €		75 € Baulchois – 90 € Extérieur
	Journée (semaine)	300 €	500 €	75 € Baulchois – 90 € Extérieurs
	Soirée (semaine sauf lundi et vendredi)	200 €	260 €	45 €
	Weekend ou 2 jours	450 €	700 €	90 € Baulchois – 120 € Extérieurs
	<b>Période</b>	<b>Tarif baulchois</b>	<b>Tarif extérieurs</b>	<b>Arrhes de réservation</b>
<b>Petite Salle</b>	Soirée	50 €	N'a pas vocation à être mis à disposition des extérieurs. Si exception autorisée par M. le Maire, application du tarif Baulchois	
	Journée	100 €		
	Weekend ou 2 jours	150 €		
	<b>Période</b>	<b>Tarif baulchois</b>	<b>Tarif extérieurs</b>	<b>Arrhes de réservation</b>
<b>Grande + Petite Salle</b>	½ journée (semaine)	210 €	285 €	45 €
	Journée (semaine)	310 €	550 €	75 € Baulchois – 90 € Extérieur
	Weekend ou 2 jours	460 €	750 €	90 € Baulchois – 120 € Extérieurs
	<b>Période</b>	<b>Tarif baulchois</b>	<b>Tarif extérieurs</b>	<b>Arrhes de réservation</b>
<b>Salle du Sous-sol</b>	Soirée	100 €	180 €	45 €
	Journée	120 €	200 €	45 €
	Weekend ou 2 jours	200 €	300 €	45 €

\*Réservé aux associations

**Accord à l'unanimité.**

- **Présentation du devis de réparation de la salle de danse du gymnase :**

Il est présenté au Conseil Municipal un devis pour la réparation de la salle de danse du gymnase. Ce devis est proposé par l'entreprise PGP pour un ponçage ainsi qu'une vitrification en deux couches du parquet, pour un montant total de 7 425 euros.

La date d'intervention exacte reste à définir, mais devrait prendre place pendant les vacances scolaires. Il est proposé au Conseil de se prononcer sur la solution présentée.

**Accord à l'unanimité.**

**FINANCES**

- **Demande de subvention collègue Jean BERTIN**

Il est présenté une demande de subvention du collègue Jean BERTIN pour un montant de 250 euros. Cette subvention permettra de financer un spectacle de danse.

Il est rappelé que si la commune de Saint Georges a toujours été volontaire pour verser une subvention au collège dans le cadre de ses actions, il s'avère que la commune d'Appoigny fait systématiquement payer la location de sa salle au collège, quand bien même de nombreux élèves d'Appoigny suivent leur scolarité dans cet établissement.

Madame GUEGUIN précise qu'un courrier sera préparé par le principal du collège, puis proposé à la signature de Madame le Maire, pour inciter le Maire d'Appoigny à accorder la gratuité de la location de la salle au collège.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.** (Monsieur DUCROUX et Madame GUEGUIN ne prennent pas part au vote)

- **Demande de subvention du Club Amitié**

Il est présenté une demande de subvention du Club Amitié pour ses actions de 2020, pour un montant de 2 500 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.** (Madame GALLON ne prend pas part au vote.)

- **Demande de subvention du Centre de Formation d'Apprentis Agricoles de l'Yonne**

Il est présenté une demande de subvention du Centre de Formation d'Apprentis Agricoles de l'Yonne, pour un montant libre.

Il est rappelé que dans le cadre de son action en faveur des organismes de formation, la commune accorde une subvention à un organisme de formation chaque année. Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 200 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.**

- **Demande de subvention de la Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins**

Il est présenté une demande de subvention de la Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins pour ses actions de 2020, pour un montant de 200 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.**

- **Demande de subvention de la coopérative scolaire de l'école maternelle**

Il est présenté une demande de subvention de la coopérative scolaire de l'école maternelle pour ses actions de 2020, pour un montant de 1 400 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.**

**- Demande de subvention de l'Association des Parents d'élèves baulchois**

Il est présenté une demande de subvention de l'Association des Parents d'élèves baulchois pour ses actions de 2020, pour un montant de 500 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

**Accord à l'unanimité.**

**GESTION DU PERSONNEL :**

**- Indemnité pour « élections » des agents municipaux :**

Dans le cadre des élections à venir, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une indemnité de 120 euros brut par agent et par tour de scrutin pour les opérations se rapportant aux élections ou référendums qui se dérouleront dans le courant de l'année 2020.

**Accord à l'unanimité.**

**Informations du maire :**

Madame le Maire fait présentation des DIA au conseil :

DESIGNATION	DATE RECEPTION	VENDEUR	ADRESSE DU BIEN	BIEN
DIA 20M0004	17/01/2020	Consorts BRULIN	9001 chemin de l'abreuvoir	B/TP
DIA 20M0005	20/01/2020	Mme HUSSON-MASSART	10 rue de Londres	B/TP
DIA 20M0006	27/01/2020	Consorts BUFFAUT	Rue de Lindry	NB

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33